

Que pensent les jeunes des personnes âgées? Un sondage : "Elles feraient bien d'être un peu moins rigides"

Autor(en): **Meier, Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **18 (1991)**

Heft 3

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-912896>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

politique suisse de l'Université de Berne, il y a même 72 pour cent des soldats de l'élite qui ont voté contre l'armée. Ce «oui» de la majorité des jeunes en faveur d'une politique globale de la paix pourrait, certes, être interprété comme une nouvelle prise de conscience d'une génération; seulement ce résultat, en tant qu'exemple d'une prise de conscience politique véritablement originale, est pour le moment assez isolé.

La jeunesse ne participe pas à la vie politique

La jeunesse sera par exemple présente lors des élections au Conseil national du 20 octobre prochain. Le conseiller national radical Jean-Pierre Bonny soutient la candidature de

Martin Weber, capitaine de l'équipe de football Young Boys de Berne, «parce que nous voulons démontrer par là que tous les jeunes ne sont pas de gauche». Mais Weber, même s'il est le candidat de la jeunesse radicale, a déjà 34 ans.

Pourquoi le tableau de la jeunesse helvétique en cette année anniversaire est-il si sombre? «Mais ils ont tout ce qu'ils veulent!» C'est précisément là que pourrait se trouver la raison de ces tentatives désespérées de se mettre en marge de la société, que celles-ci se manifestent par une consommation effrénée, une violence excessive ou des opérations de l'extrême droite: on a déjà vu tout cela; dans une société où il n'y a plus de tabous, les jeunes ont besoin de s'essayer à des méthodes extrê-

mes. Les drogués en particulier essaient désespérément de se distancer de la société de rendement et de consommation; en faisant cela, ils ne font rien d'autre que d'expérimenter les formes extrêmes de cette société.

Se faire remarquer, se distinguer des autres, bref, avoir sa propre identité, tout cela est aujourd'hui infiniment plus difficile pour un jeune homme ou une jeune fille qu'il y a 20 ans encore pour la génération de M. Estermann, président de la ville de Zurich...

«Que veulent-ils donc, ils ont déjà tout.» Une seule chose manque à beaucoup de jeunes Suisses, qu'ils s'appellent Anne, Franco ou Peter: la foi en l'avenir.

Bänz Friedli

Que pensent les jeunes des personnes âgées? Un sondage.

«Elles feraient bien d'être un peu moins rigides»

Les personnes âgées ont des idées étroites et sont «coincées». Voilà ce que disent les jeunes Suissesses et Suisses lorsqu'on leur demande ce qu'ils pensent des personnes âgées. Dix jeunes parlent des expériences qu'ils ont faites en matière de conflit de générations.

Andrina, 23 ans, secrétaire

Je ne peux pas dire que j'ai des problèmes avec les personnes qui sont plus âgées que moi. Ma meilleure amie a 38 ans. En outre, je respecte l'expérience de la vie des personnes âgées. La seule chose qui m'énerve, c'est lorsque des septuagénaires oublient que pour nous les jeunes, le monde est très différent de ce qu'il était jadis pour eux. Nous devons faire face à d'autres défis et à d'autres problèmes. En outre, nous sommes nés dans ce monde qui n'a pas été fait par nous, mais par les générations précédentes.

Eveline, 19 ans, apprentie assistante en radiologie

Je suis heureuse de bien m'entendre avec mes parents. Nous allons par exemple ensemble au concert. Ce que je trouve bête, c'est que mon père aime bien se faire servir par moi; il se comporte parfois comme un pacha. Pour moi, mes grands-parents sont exemplaires. Ils sont restés jeunes et entreprennent toujours quelque chose. Je serais heureuse si je pouvais discuter avec toutes les personnes âgées comme avec eux.

Géraldine, 19 ans, employée de commerce

Mon père est typiquement Italien. Il a de la peine à accepter que je devienne adulte. Par

exemple je dois toujours rentrer à la maison pour le souper. Et lorsque je veux une fois aller manger dehors, je dois l'annoncer une se-

maine à l'avance. Il va de soi que je m'insurge toujours contre de telles choses. J'ai appris à me défendre. C'est sans doute aussi pour cela que ma jeune soeur rencontre moins de difficultés. Ce qui m'énerve chez les personnes âgées, c'est qu'elles nous regardent bêtement dans le tram lorsque nos vêtements ne leur





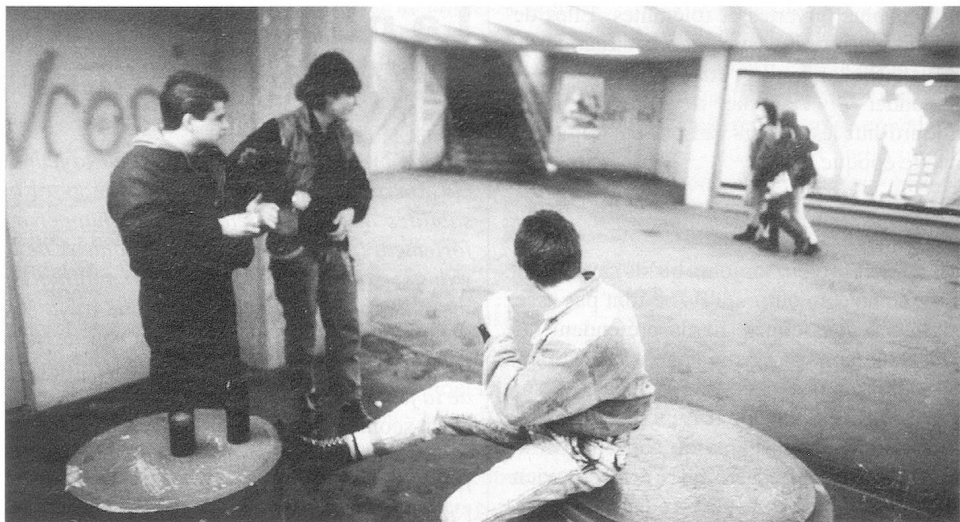
plaisent pas. On n'est pourtant pas automatiquement des vagabonds parce que l'on porte des habits pratiques.

Barbara, 18 ans, employée de commerce

J'ai de bonnes relations avec mes parents. Il n'y a jamais rien eu d'autre que les frictions habituelles, par exemple lorsque je devais rentrer à la maison avant minuit. Je trouve que les parents feraient bien d'être un peu moins rigides. Récemment, je me trouvais dans une queue et lorsqu'un homme – qui plus est, un étranger – s'est poussé un peu en avant, il y a eu tout à coup des discussions sans fin. Dans des cas pareils, les jeunes ont des vues moins étriquées. Je n'ai pas peur de vieillir, j'attends que cela m'arrive.

Patrice, 23 ans, étudiant

Mes grands-parents ont parfois l'impression qu'ils peuvent me commander n'importe quoi. Ils sont horriblement autoritaires, il n'y a pas moyen de discuter avec eux. D'une manière générale, beaucoup de personnes de 40 ans et plus pensent que l'on doit immédiatement obéir lorsqu'ils veulent quelque chose. Je trouve que l'on devrait davantage discuter les uns avec les autres. Et quand les parents demandent quelque chose à leurs enfants, ils pourraient au moins leur expliquer



Xénophobie. (Photos: Michael von Graffenried)

pourquoi. D'une façon générale, je pense que les personnes âgées devraient être plus larges d'esprit.

Pascal, 21 ans, apprenti dessinateur en bâtiment

Ce qui me gêne, c'est l'esprit borné de beaucoup de personnes âgées. Lorsqu'on organise une fois une fête dans le quartier, on a tout de suite des réclamations pour tapage nocturne. Peut-être que les jeunes font des choses que les personnes âgées auraient bien aimé faire dans leur jeunesse, mais qu'elles n'osaient pas faire. Ce que j'apprécie quand on est jeune, c'est d'être libre de tout lien. Cependant, cela ne me fait rien de vieillir. Ce qui est important, c'est de toujours essayer de découvrir de nouvelles choses.

Jan, 20 ans, électronicien

Les personnes âgées sont souvent «coincées». Elles deviennent butées et imperméables aux sentiments. Je viens de séjourner en France; là-bas, ce n'est pas comme chez nous; les personnes âgées et les jeunes parlent aussi les uns avec les autres. En Suisse, on a peur de se rencontrer. Moi-même, je me réjouis d'avancer en âge. Je pense qu'à 35 ans j'aurai réalisé certaines choses auxquelles je dois encore travailler ces temps prochains. J'espère cependant que je resterai ouvert et que je pourrai continuer à entreprendre quelque chose avec des jeunes.

Sven, 22 ans, étudiant

Je n'ai pas de grandes difficultés avec mes parents. Parfois, mon père vient dans ma chambre pour baisser un peu le son de mon installation stéréo. Pendant longtemps, il n'a pas

accepté que je fasse de la moto et me montrait les statistiques des accidents. D'une façon générale, il me semble que les personnes âgées ont une vue figée des choses et ne regardent plus que droit devant elles. Bien des choses seraient différentes si elles étaient



La difficulté de se trouver: la consommation dans l'ennui.



Gottfried Honegger

Kürzestr. 1
CH-8716 Schmerikon
Tel. 055 86 32 00
Fax 055 86 33 36

A l'occasion du 700^e anniversaire de notre pays, nous avons publié un **catalogue de vente à prix nets en couleur**, contenant uniquement des

Timbres Classiques Suisses

(1843 à environ 1880)

sur 128 pages. Nous enverrons ce catalogue avec plaisir aux intéressés sérieux. Participation aux frais (à déduire lors du premier achat – veuillez faire parvenir des billets en lettres – pas de chèques): Europe DM 10.– outremer US\$ 10.– ou équivalent.

Que vous ayez l'intention de vous offrir une pièce unique comme souvenir de cette année d'anniversaire, ou bien, afin de commencer une collection entière, nous vous conseillons avec compétence et n'impliquant aucune obligation.

Je m'intéresse au grand catalogue en couleur de Timbres Classiques Suisses et joins..... en billets pour son envoi.

Mon adresse: _____



un peu plus ouvertes et tolérantes. Elles devraient penser plus souvent à la situation qui prévalait quand elles étaient jeunes. Et se demander si l'on ne devrait pas éviter aujourd'hui les erreurs qui ont été commises à cette époque.

Philippe, 15 ans, élève à l'école secondaire

Les adultes croient toujours qu'ils savent tout. Il me semble en outre qu'ils ne font pas assez confiance aux jeunes. Et ils prétendent que nous manquons de savoir-vivre. Cela est faux, du moins dans la majorité des cas. Je suis d'avis qu'ils nous interdisent beaucoup de choses uniquement parce qu'autrefois on les leur interdisait. J'espère que je me souviendrai toujours que j'ai aussi été jeune.

Daniel Meier

rédacteur de la revue pour la jeunesse «Dialog»



La révolte contre le système.
(Photo: Michael von Graffenried)

La nouvelle loi fédérale sur les activités de jeunesse

De nombreuses études effectuées sur la jeunesse de ces dernières décennies arrivent à la conclusion qu'il manque aux jeunes d'aujourd'hui la possibilité concrète d'assumer des responsabilités dans la société, afin d'échapper à l'indifférence et au découragement qui gênent fortement le développement harmonieux de la personnalité. Pour pouvoir s'épanouir, l'individu a en effet besoin de jouir de conditions favorables dans les différentes sphères de la vie; outre la famille, l'école, la place de travail et l'église, il faut également mentionner les organisations de jeunesse qui s'occupent des activités de jeunesse et qui encouragent celles-ci. C'est dans cet esprit que la Confédération a franchi un pas important pour la politique suisse de la jeunesse en élaborant la loi fédérale concernant l'encouragement des activités de jeunesse extra-scolaires (loi sur les activités de jeunesse), qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1991. En réalité, la Confédération soutient depuis 1972 déjà certaines activités dans le cadre des activités de jeunesse extra-scolaires, en se fondant sur des directives du Département fédéral de l'intérieur. La loi sur les activités de jeunesse a son origine dans des interventions parlementaires déposées à la suite des rapports publiés par la Commission fédérale pour la jeunesse sur les désordres provoqués par des jeunes au début des années quatre-vingt et dans l'engagement politique des associations de jeunesse. Au mois de décembre 1987, le message du Conseil fédéral, avec le projet de loi fédérale concernant l'encouragement des activités de jeunesse extra-scolaires, a été soumis au Parlement. On y trouve les notions et buts principaux d'une politique de la jeunesse et des activités de jeunesse sur le plan national, par exemple la définition de la «jeunesse», les buts de la politique de la jeunesse et la compétence de la Confédération dans ce domaine vis-à-vis des cantons et des communes. Le débat parlementaire qui a suivi a soulevé une vive controverse, notamment au sujet du congé-jeunesse. Finalement, la loi a été adoptée par le Parlement le 6 octobre 1989.

La loi sur les activités de jeunesse comprend essentiellement deux volets: le congé-jeunesse et l'encouragement des activités de jeunesse extra-scolaires par la Confédération. La véritable nouveauté, c'est le congé-jeunesse. Il s'agit d'une disposition introduite dans le Code des obligations, en vertu de laquelle les apprentis et jeunes travailleurs et travailleuses âgés de 30 ans au plus peuvent bénéficier d'un congé non payé de cinq jours ouvrables par an au maximum, s'ils exercent une activité bénévole au sein d'une institution culturelle ou sociale, par exemple en qualité de responsable de manifestations de groupes, d'animateur de rencontres de jeunes, d'expert(e) de Jeunesse+Sport, de participant(e) à des cours de perfectionnement pour moniteurs et cadres s'occupant d'activités de jeunesse, etc. Il semble qu'après une période d'introduction marquée par des hésitations bien compréhensibles, cette disposition de droit privé a été bien accueillie par les jeunes travailleurs des deux sexes et par les employeurs.

Dans le cadre du soutien accordé par la Confédération aux activités de jeunesse extra-scolaires, la nouvelle loi mentionne deux formes principales d'encouragement, à savoir les aides financières et les autres prestations. Ces dernières prévoient la remise à titre gratuit des imprimés publiés par la Confédération à toutes les organisations de jeunesse qui reçoivent une aide financière de la Confédération et le prêt gratuit de matériel militaire et d'équipements de sport pour les cours de perfectionnement pour les responsables d'activités de jeunesse.

Lors des discussions sur la loi sur les activités de jeunesse, l'un des grands soucis des associations de jeunesse a toujours été que l'on mette sur un pied d'égalité la formation des responsables de toutes les activités de jeunesse, que celles-ci soient sportives ou non. L'Office fédéral de la culture a tenu compte de cette préoccupation.

Enfin une faible partie du crédit est prévue pour l'aide à des projets particuliers; ce qui permet de soutenir des projets nationaux ou internationaux qui n'entrent pas dans le cadre des activités habituelles d'une organisation de jeunesse. Il est ainsi possible de promouvoir de nouvelles idées et initiatives pour les activités de jeunesse, par exemple échanges de jeunes théâtrales avec d'autres pays, programmes d'animation destinés à favoriser la créativité littéraire et journalistique chez les enfants et les jeunes, participation de jeunes Suisses à des actions d'entraide dans des pays en développement, etc.

La nouvelle loi sur les activités de jeunesse constitue le fondement d'une politique progressiste de la jeunesse en Suisse. En comparaison avec les autres pays européens, la Suisse fait œuvre de pionnier. Il faut espérer que cette nouvelle loi servira de modèle pour les législations similaires au niveau des cantons et des communes.

Mario Frasa, Office fédéral de la culture, questions de la jeunesse

Succession

en Suisse:
Testament
Inventaire

Liquidation du régime matrimonial
et partage de la succession
Contrat de partage d'héritage



Treuhand Sven Müller
Birkenrain 4
CH-8634 Hombrechtikon ZH
Tél. 055/42 21 21